

SÉANCE ORDINAIRE du 13 décembre 2019

L'An deux mille dix-neuf, le treize Décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles-Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 06 décembre 2019

Étaient présents : M. MOINEAU Bernard, M. POULET Michel, Mme GODEAU Maryse et M. FONTAINE Pascal –Adjoints et Mme GREUIN Florence, M. JAQUET Pascal, Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David, M. PARMENTIER Denis et M. BRAGUE Robert – Conseillers Municipaux

Absents excusés : Mme GAUTHIER Véronique, M. VILNAT Jacques

Secrétaire : M. MOINEAU Bernard

Approbation du compte rendu du 22 novembre 2019

Est rajouté à l'ordre du jour : délibération relative à la mise à disposition des installations d'éclairage public à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Délib 2019-61 - Mise à disposition des installations d'éclairage public à la Communauté de Communes Canaux e Forêts en Gâtinais

Suite au transfert vers la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais de l'intégralité de la compétence « Gestion, entretien et rénovation du réseau d'éclairage public » acté par arrêté préfectoral en date du 29 mars 2019 avec effet au 1^{er} avril 2019, il convient de formaliser par le biais de procès-verbaux, la mise à disposition des biens meubles et immeubles affectés à cette compétence.

Cette mise à disposition, sans transfert de propriété, a lieu à titre gratuit.

Vu l'article L5211-17 du CGCT,

Vu l'arrêté préfectoral modificatif en date du 29 mars 2019 qui approuve l'ajout d'une nouvelle compétence dans le groupe des compétences complémentaires des statuts de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais à compter du 1^{er} avril 2019 ; « *Gestion, entretien et rénovation du réseau d'éclairage public, à savoir :*

- *Tout le réseau aérien et souterrain d'éclairage des voies publiques du territoire ouvertes à la circulation (y compris les parcs de stationnement publics),*
- *Tous les équipements du réseau d'éclairage des voies publiques du territoire ouvertes à la circulation (candélabres, luminaires, armoires de commande, feux de signalisation tricolores...) à l'exception des illuminations de Noël,*
- *Les réseaux et équipements d'éclairage permettant l'illumination extérieure des églises, des monuments et des bâtiments publics présentant un intérêt touristique majeur ».*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette décision et notamment les procès-verbaux à intervenir à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais,
- Autorise le Maire à signer tout avenant au contrat (fourniture d'électricité, maintenance, emprunts, ...)

Délib 2019-62 Délibération modificative budget principal – DM 2019-03-BUDGET PRINCIPAL

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'ajuster certains éléments du budget primitif principal 2019 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Dépenses	
60611-eau et assainissement	- 2.450,00	739211-attribution de compensation	2.450,00
Total	- 2.450,00	Total	+ 2.450,00

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la décision modificative budgétaire 2019-03 du budget principal visant à augmenter les crédits de l'article 739211 – attribution de compensation, en vue de régulariser le montant des attributions de compensation dues à la communauté de communes en 2019 suite au transfert de nouvelles compétences intervenu en 2019.

Délib 2019 - 63 Délibération demande de subvention FAPO 2020 – reprise des concessions du cimetière communal

Le Conseil Municipal de Vieilles-Maisons,

- Vu les conditions d'attribution par le Département du Loiret de l'enveloppe annuelle réservée aux communes de moins de 650 habitants - FAPO,
- Vu le projet de travaux : reprise de concessions dans le cimetière communal,
- Vu le devis estimatif retenu pour les travaux en question : 10.609,17€ ht soit 12.731,00€ ttc,

Après en avoir délibéré :

- **Adopte** les projets de travaux de reprise de concessions dans le cimetière communal,
- **Autorise** le Maire à déposer auprès du Conseil Départemental du Loiret un dossier de demande d'aide aux communes à faible population au titre de l'année 2020 – travaux divers - et à signer toutes pièces relatives à ce dossier
- **Sollicite** une subvention du Conseil Départemental du Loiret au taux maximal dans le cadre des aides aux communes à faible population – année 2020
- **sollicite** l'autorisation d'entreprendre les travaux en question par anticipation, soit avant réception de la notification de la décision d'attribution de subvention.

Délib 2019 - 64 Demande de subvention FAPO 2020 – diagnostic préalable à la restauration de l'église

Le Conseil Municipal de Vieilles-Maisons,

- Vu les conditions d'attribution par le Département du Loiret de l'enveloppe annuelle réservée aux communes de moins de 650 habitants - FAPO,
- Vu le projet de « **diagnostic préalable à la restauration de l'église** »,
- Vu la proposition d'honoraires d'un montant de 15.000€ ht, soit 18.000€ ttc

Après en avoir délibéré :

- **Adopte** le projet de réalisation d'un diagnostic préalable à la restauration de l'église,
- **Autorise** le Maire à déposer auprès du Conseil Départemental du Loiret un dossier de demande d'aide aux communes à faible population au titre de l'année 2020 « diagnostic préalable à la restauration de l'église » - et à signer toutes pièces relatives à ce dossier,
- **Sollicite** une subvention du Conseil Départemental du Loiret au taux maximal dans le cadre des aides aux communes à faible population – année 2020,
- **Sollicite** l'autorisation d'entreprendre le diagnostic en question par anticipation, soit avant réception de la notification de la décision d'attribution de subvention.

Divers :

- Etang des bois : le Conseil est informé que le Département du Loiret lance un « appel à projet » pour le développement touristique de l'Etang des Bois
- Auberge des 3 écluses : discussion au sujet d'une éventuelle utilisation du bâtiment de l'auberge rachetée par la commune
- Prochain conseil municipal : 14 février 2020

Daniel LEROY Maire	VILNAT Jacques <i>Absent</i>	GAUTHIER Véronique <i>Absente</i>
Bernard MOINEAU Adjoint	GREUIN Florence	BURGEVIN Valérie <i>Démission du 23/03/2017</i>
Michel POULET Adjoint	JAQUET Pascal	KOÇAKLI Sevil <i>Démission du 12/05/2017</i>
Maryse GODEAU Adjoint	CASTEL Claude	PARMENTIER Denis
FONTAINE Pascal Adjoint	MESNIL David	BRAGUE Robert